



## Compte rendu du CTSD postes du 10 mars 2022 à la DSDEN 40

Le CTSD relatif aux postes se tient dans le cadre de la préparation de rentrée 2022/2023 et suite au groupe de travail du 7 mars au cours duquel la FSU est intervenue sur le projet de créations/suppressions de poste dans le département, les compléments de service et les BMP en s'appuyant sur les remontées des collègues notamment. Il est à noter que lors du CTSD, la FSU a réalisé la très grande majorité des interventions permettant de faire évoluer des situations, dont l'annulation d'une mesure de carte scolaire en physique-chimie ou la révision de compléments de service impliquant une dégradation des conditions de travail des collègues.

En réponse à la lecture des déclarations des organisations syndicales, M. Brevet, DASEN des Landes revient sur l'accueil de réfugiés ukrainiens sur le département. Il indique que nous accueillons actuellement une douzaine d'élèves ukrainiens dont 2 en collège. Les CIO et ENA, UPEA et enseignants pouvant assurer des missions supplémentaires de soutien sont mobilisés pour assurer la scolarité de ces enfants. Il y aura également un lien avec le CASNAV. La priorité est que la mise en place de la scolarisation intervienne au maximum 48h après leur arrivée dans une logique de socialisation. Au sujet du titre de séjour, à partir du moment où les réfugiés ont un passeport numérique, ils ont la possibilité d'obtenir, sur déclaration en préfecture, un titre de séjour de 6 mois en attendant la régularisation.

Au sujet de la situation de la clinique Jean Sarailh, le DASEN souhaite qu'il y ait plus de lien entre la clinique avec le lycée Gaston Crampe, ce qui entraîne des compléments de service et des inclusions. Cela se fera dans la limite des pathologies des élèves et les moyens seront donnés si besoin.

### **Creations/suppressions de postes**

Le DASEN nous fait part de plusieurs évolutions, il propose 17 créations pour 13 suppressions, soit un solde positif de 4 postes sur le département.

Suite aux alertes lancées par la FSU dans le cadre du GT, la MCS en physique chimie est annulée. La transformation de 5HSA en 5 heures poste permet de maintenir le poste. Pour répondre aux demandes de la FSU, un poste en EPS sera également créé au lycée professionnel Jean d'Arcet à Aire-sur l'Adour.

Le DASEN évoque ensuite les points de chute pour les personnels concernés par les MCS prévues pour la rentrée prochaine dont certaines concernent des départs à la retraite.

La FSU alerte le DASEN sur les retours négatifs de l'accompagnement RH effectué auprès des collègues concernés par les MCS. L'année dernière, soit ils n'ont pas été contactés du tout par la DSDEN, soit ils ont été conseillé sur des critères techniques seulement, cela n'est pas acceptable. Le DASEN reconnaît l'insuffisance de l'accompagnement mais nous informe que des lettres de mission adressées aux services RH de proximité permettront d'éviter ce problème. Il sera question de conseiller les enseignant.e.s sur les démarches de mobilité, formations complémentaires, etc.

### **Postes spécifiques :**

Le poste de SVT à Angresse sera bien affiché comme poste SPEA.

Le poste d' Histoire-Géo au lycée Duruy a également été profilé.

Le poste de Tarnos en SVT n'est pas concerné par une modification pour l'instant.

Le poste d'Education Musicale au collège Jean Moulin est concerné par un projet de déploiement d'une pré CHAM ; il y aura un profilage lié à ces besoins spécifiques pour la rentrée 2023/2024.

### **Compléments de service :**

On en compte 132 cette année, chiffre stable par rapport à l'année dernière.

Le DASEN revient ensuite sur les situations problématiques qu'a pointé la FSU lors du GT.

-En allemand, un CSD est possible en gironde mais à 1h30 de Biscarrosse.

-Le CSD en Histoire-Géo pour une quotité de 2.5h sera examiné. Les besoins au collège de Villeneuve seront transformés en BMP.

-L'enseignant.e concerné.e par le CSD en Arts plastiques à Jean Sarailh bénéficiera d'un accompagnement par l'IPR.

-Concernant les autres propositions de la FSU, le DASEN indique que les CSD sont contraints par le taux d'HSA. Il ne reviendra pas dessus.

La FSU demande la révision du CSD entre Morcenx et Linxe pour des raisons kilométriques.

L'administration répond qu'ils ont essayé de faire au plus près. Ils seront attentifs à l'évolution des situations.

La FSU revient aussi sur les CSD non règlementaires d'un point de vue statutaire de la SEP vers les LGT.

### **BMP :**

La FSU signale que d'après les remontées, plusieurs BMP n'apparaissent pas. Le DASEN répond qu'il ne fournit pas ces informations car les quotités sont encore instables. Il précise que les BMP seront soit absorbés en HSA, par des TZR ou des contractuels.

Les BMP 18h listés dans les documents sont gagés par des décharges, des temps partiels, des heures de demi-groupe, ou impactés par des baisses d'effectifs, ce qui exclue la création de postes sur ces supports.

La FSU revient sur l' Histoire-Géographie à Despiau où on compte 26 HSA et seulement un collègue en temps partiel. Le DASEN examinera la situation en juin au regard du reliquat d'heures postes et de la souplesse disponible à ce moment de l'année.

La FSU interroge à nouveau le DASEN sur la situation en mathématiques à Pouillon où un BMP de 10h30 est demandé par l'équipe. L'administration répond que le chef d'établissement veut bien revoir la répartition des heures au sein de l'équipe mais ce sera bien un BMP de 9h demandé à la DSDEN.

La FSU renouvelle sa demande concernant l'accès à la carte des spécialités et des TZR sur le département.

### **Vote**

Pour: 0

Abstentions 4 UNSA

Contre : 6 (4 FSU 2 FO)